

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20646**

Intitulé

DUT : Diplôme universitaire de technologie Métiers du multimédia et de l'internet (MMI)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Recteurs d'académie, Présidents d'université, Directeurs d'institut universitaire de technologie (IUT), Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission, 320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information, 323m Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle : plurifonctionnelle ou non indiquée

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du DUT MMI est un professionnel de la conception et de la réalisation de produits et de services multimédias. Il est un interlocuteur interne ou externe (vis-à-vis d'un prestataire de service) dans la stratégie de communication et de commercialisation de l'organisation (entreprise, administration, association, collectivité, etc.).

Son intervention se situe à plusieurs niveaux dans la conception, la réalisation et le déploiement de produits ou services multimédia :

- il définit le cahier des charges fonctionnel et les spécifications techniques, en relation avec les clients ou les usagers, en appliquant les normes juridiques en vigueur,

- il élabore les modalités et les conditions de mise en œuvre d'objectifs stratégiques (marketing, communicationnels et techniques...) auxquels doit répondre cette réalisation,

- il conçoit l'architecture, l'ergonomie et met au point des supports multimédias (travaux imprimés, internet...),

- il développe des sites web et des applications, réalise et gère des bases de données, des réseaux informatiques ou des services sur réseaux, et en assure la maintenance et la sécurité,

il conçoit des chartes et supports graphiques, conçoit le design de sites web y compris de manière dynamique et participe à la réalisation de documents audiovisuels et à leur intégration.

Création

Création de contenu : mettre en œuvre les fondamentaux du langage plastique et du langage filmique, choisir les techniques de dessin, d'infographie et d'impression.

Création de support de communication : structuration de l'information (arborescence, contenus, rubriques, liens...) en appliquant les règles de l'ergonomie, conception du système d'information, de l'architecture web et des algorithmes.

Production et intégration

Utiliser les logiciels pour produire et intégrer des images fixes et animées en maîtrisant la chaîne graphique et la colorimétrie, les appareils de prise de vue et de son.

Programmer dans des langages informatiques, notamment de développement web et gérer des bases de données.

Étude, veille, formation

S'autoformer à de nouveaux outils, logiciels, technologies et animer une formation spécifique, une réunion, y compris dans une langue étrangère

Pilotage et coordination

Conduire un projet, la construction de son budget, la gestion des ressources et le management des équipes.

Appliquer les techniques commerciales, les procédures d'appel d'offres

Communication et relation client

Rédiger et interpréter des documents professionnels, y compris en anglais. Communiquer avec son environnement professionnel, interne et externe, y compris en anglais. Justifier une démarche ainsi que des choix esthétiques et techniques et mettre en pratique les principes de la sémiotique, de la linguistique pour adapter la communication à la spécificité des médias

Tests et validation

Respecter le droit de l'information, de la propriété intellectuelle et du droit à l'image, les normes qualité, les règles de rédaction pour le web et d'élaboration d'une charte graphique

Analyser les protocoles réseaux, appliquer les règles de sécurité informatique et télécoms

Documentation, rédactionnel

Formaliser un processus de gestion de projet

Administration de contenus et de services multimédias

Utiliser les protocoles et normes télécoms et se servir des systèmes d'exploitation informatiques

Utiliser les principes de l'acquisition, du traitement, du stockage et de la transmission d'informations numériques (image, son, vidéo...)

Mercatique, animation et support client

Respecter la réglementation des jeux et concours, du commerce électronique et appliquer les principes déontologiques liés aux débats et

échanges

Animer une formation spécifique, une réunion, y compris dans une langue étrangère

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous les secteurs sont concernés par les activités relevant de la communication et de l'informatique et sont sources de nombreux emplois pour les techniciens MMI. Il a vocation à travailler dans les services techniques ou généraux de communication de tout type d'organisation ou en qualité de prestataire de service. Au sein d'une petite structure il pourra prendre en charge un projet de sa conception à sa réalisation et son déploiement (informatique, infographie, web design, audiovisuel, communication, etc.).

Il pratique ses activités en autonomie totale ou partielle, en responsabilité partagée au sein d'une équipe ou en responsabilité individuelle, selon la taille du service ou de l'entreprise.

Domaines d'activités

- les services de communication,
- le domaine des médias,
- les secteurs de la formation,
- les services marketing,
- le domaine de l'audiovisuel,
- les services informatiques,
- le domaine culturel,

Organisations et entreprises

- agences de création de sites internet,
- agences de conception multimédia,
- agences de communication,
- agences de création audiovisuelle,
- agences de publicité,
- organisations publiques et privées,
- travailleurs indépendants.

Le diplômé MMI exerce des fonctions très diverses et en rapide évolution (liste non exhaustive) : chargé de communication, chargé de veille technologique et stratégique, gestionnaire de communauté, web marketeur, web designer, web réalisateur, référenceur, intégrateur multimédia, réalisateur multimédia, infographiste 2D/3D, concepteur intégrateur internet, animateur 2D/3D, développeur multimédia, administrateur de réseaux, designer d'interactivité, assistant chef de projet multimédia, etc.

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1101 : Animation de site multimédia

E1103 : Communication

E1104 : Conception de contenus multimédias

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les quatre semestres, valorisés chacun à hauteur de 30 crédits européens, sont constitués des unités d'enseignement suivantes :

Semestre 1 :

UE11 : Communication, culture et connaissance de l'environnement socio-économique : bases (16 ECTS)

UE12 : Culture technologique et développement multimédia : bases (14 ECTS)

Semestre 2 :

UE21 : Communication, culture et connaissance de l'environnement socio-économique : approfondissement (15 ECTS)

UE22 : Culture technologique et développement multimédia : approfondissement (15 ECTS)

Semestre 3 :

UE31 : Communication, culture et connaissance de l'environnement socio-économique : maîtrise (15 ECTS)

UE32 : Culture technologique et développement multimédia : maîtrise (15 ECTS)

Semestre 4 :

UE41 : Communication, culture et connaissance de l'environnement socio-économique : approche professionnalisante (16 ECTS)

UE42 : Culture technologique et développement multimédia : approche professionnalisante (14 ECTS)

Dans le cas d'acquisition par la validation des acquis de l'expérience (VAE), l'évaluation se fait sur la base du référentiel d'activités et de compétences de la spécialité.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.

En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants- chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 16 septembre 1993 : création de la spécialité sous l'appellation « Services et réseaux de communication »

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret modifié du 12 novembre 1984 relatif aux IUT

Arrêté du 3 août 2005 relatif au DUT

Arrêté du 19 juin 2013 relatif à l'organisation des études conduisant au DUT Métiers du multimédia et de l'internet

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Enquête ADIUT (<https://idges.pleiade.education.fr/vefp/iut/iut.htm>).

Autres sources d'informations :

Enquête génération du Céreq (<http://www.cereq.fr/index.php/themes/Acces-aux-donnees-Themes/Enquetes-d-insertion-Generation>).

Autres sources d'information :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Lieu(x) de certification :

Chaque université est responsable du processus de certification

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Consulter les sites suivants :

1) Portail « Admission Post-Bac » (APB) : <http://www.admission-postbac.fr/>

2) Site de l'ONISEP : <http://www.onisep.fr/>

Historique de la certification :

Le Programme Pédagogique National du DUT Service et réseaux de communication a fait l'objet de modifications en 1997,1998, 2005, 2009, 2013.

Par arrêté du 19 juin 2013, le DUT Service et réseaux de communication devient le DUT Métiers du Multimédia et de l'Internet

Précédent arrêté relatif à l'organisation des études conduisant au DUT de la spécialité : *arrêté du 23 juillet 2009*